



MAISON DES SCIENCES SOCIALES DU HANDICAP

Bulletin scientifique

Sciences sociales et handicap

n° 28 – nov-déc. 2015

Le Bulletin scientifique *Sciences sociales et handicap* diffuse tous les deux mois l'actualité scientifique du secteur du handicap. Il rend compte de l'avancement de la recherche ainsi que de ses résultats. Il signale les initiatives et les productions des chercheurs, des doctorants et des étudiants en Master. Il présente les argumentaires et les événements scientifiques. Puis diffuse les derniers documents acquis par la bibliothèque de la MSSH.

C'est un outil de communication et d'échange destiné à valoriser et à promouvoir les travaux et les publications scientifiques dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Il est organisé par rubriques et par sous rubriques pour mieux identifier les types d'informations.

Si vous souhaitez vous abonner afin de recevoir gratuitement le bulletin scientifique par e-mail, ou vous désabonner, envoyez votre demande à l'adresse : mssh.bulletin@ehesp.fr



Sommaire

FOCUS SUR LA MSSH	3
Editorial	3
Les Actus : l'équipe de recherche s'agrandit	4
Retour sur le colloque du GIFFOCH des 8 et 9 octobre 2015.....	6
Echos du Centre Collaborateur de l'OMS pour la C.I.F.....	9
Attribution du Prix de l'Institut de formation des cadres supérieurs, IFCS	11
Activités des chaires : Les Séminaires ouverts au public.....	12
<i>Mobiliser le droit et les droits dans le champ de la santé et du handicap.....</i>	12
<i>Séminaire jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés</i>	13
La sélection du bulletin scientifique	15
Extrait du bulletin des nouvelles acquisitions juillet-octobre 2015 de la MSSH	16
AUTRES ACTUALITES SCIENTIFIQUES	17
« C'est pour son bien ». La décision pour autrui comme enjeu micro-politique : Introduction au Dossier spécial de la revue <i>Sciences sociales et santé</i> , vol.33, n°3, sept. 2015	17
« De la réparation individuelle à l'élaboration d'une cause collective : L'engagement judiciaire des victimes du distilbène » : Article de la <i>Revue française de science politique</i> , vol.65, n°4, août 2015	17
Les exposés de la revue <i>Retraite et société</i> : Journées d'étude	18
Appel à projets : DREES : Réalisation de post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Capacité, Aides et Ressources des seniors, CARE Ménage	19
Appel à contributions : <i>Revue Lien social Et politique</i>	20
Appel à projets Agirc et Arrco : Accompagner les personnes en situation de handicap psychique vers l'emploi.....	21
AUTRES EVENEMENTS SCIENTIFIQUES	22
ALTER 5th Annual Conference, Stockholm, Call for papers	22
In working order, Disability policy, economic rationales and employability : Conference, Lausanne.....	23
Cycle de Conférences 2016 : Le droit en action sociale, Toulouse.....	24
1st Annual World Disability & Rehabilitation: "A Spectrum of Opportunities: Overcoming Disability & Its Challenges" : Conference, Sri Lanka.....	25
Aménagement raisonnable et Situations de handicap. Quels usages d'un nouveau cadre juridique ? : Journée d'études, Paris	26



Editorial

Depuis le 1^{er} octobre 2015, la MSSH est installée dans ses nouveaux locaux, au 3^{ème} étage du bâtiment George Sand à La Plaine Saint-Denis (93).

Ce bâtiment, achevé fin 2014, accueille de potentiels partenaires tels que la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, structure d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales ; le pôle de compétitivité Cap Digital (transformation et innovation numérique) ainsi que l'équipe administrative de Condorcet, ceci dans un contexte universitaire favorable à l'immersion attendue du regroupement pour les équipes de l'Ecole

des hautes études en santé publique (EHESP).

En effet, pour répondre à ses objectifs, l'EHESP a décidé de regrouper en un seul lieu l'ensemble des deux sites qui constituent aujourd'hui son antenne parisienne :

- le site Broussais : situé dans le pavillon Leriche de l'ancien site de l'hôpital Broussais, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris. Il est composé d'une équipe d'enseignants-chercheurs des départements d'enseignement et de recherche de l'EHESP, de la responsable du Master of Public Health (MPH), de l'équipe d'accueil Management des Organisations Sanitaires (MOS) et d'une équipe administrative réduite
- le site de Tolbiac : la Maison des Sciences Sociales et du Handicap (MSSH) située dans la rue de Tolbiac, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Il abrite une équipe de l'ex Centre Technique National d'Etudes et de Recherche sur le Handicap et les Inadaptations (CTNERHI) et un centre de documentation spécialisé sur les questions du handicap intégrés en 2011 au sein de l'EHESP. Il héberge également des équipes de recherche dans le cadre de chaires financées par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

L'objectif de ce regroupement est de créer une vraie synergie entre les deux équipes, ainsi qu'un véritable environnement universitaire et de recherche, avec un développement attendu de la formation continue. Le fait d'avoir un fléchage plus précis à Paris sur un seul site sera plus clair pour le public et permettra de développer des sessions de formation continue courtes. La mutualisation des ressources humaines de ces deux sites permettra à l'activité parisienne de se développer pleinement.

Le centre de documentation- bibliothèque est situé au rez-de-jardin. Il dispose d'un espace de 268 m². Il est destiné à fortement valoriser le fond documentaire existant, à y intégrer une partie du fonds de l'ex Fondation Nationale de Gérontologie (FNG) et à accueillir tous publics dans des conditions de qualité repensée. L'aménagement du centre de documentation- bibliothèque est en cours.

En attendant son ouverture officielle qui sera communiquée dès que possible, son catalogue et ses collections ainsi que ses produits documentaires restent accessibles et consultables sur <http://www.mssh.ehesp.fr>

Pour toute demande de renseignement ou d'information :

Service Documentation EHESP-MSSH Paris : mssh.doc@ehesp.fr / 02 99 02 24 50

Service Documentation EHESP Rennes : bibliotheque@ehesp.fr / 02 99 02 29 50

[Retour au sommaire](#)

Les Actus : l'équipe de recherche s'agrandit

Elise Lantz, post-doctorante

Elise Lantz a rejoint le 1^{er} novembre 2015 l'équipe de la MSSH pour un post-doctorat d'un an. Elle est allocataire de l'ARDIS, alliance de recherche sur les discriminations, subventionnée par la Région Île de France. Ce post doctorat, co-encadré par Emmanuelle Fillion, Sociologue (EHESP, MSSH), et Jean-François Ravaut, Directeur de Recherche (INSERM, CERMES3), porte sur les discriminations à l'encontre des personnes handicapées dans la participation à la vie culturelle, récréative, aux loisirs et aux sports, et fera l'objet d'une étude comparée entre la France et l'Angleterre.

Présentation de la recherche post-doctorale

Cette recherche s'intéresse aux discriminations fondées sur le handicap que des personnes rencontrent dans l'accès à « la vie culturelle et récréative, aux loisirs et aux sports », objet de l'article 30 de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées. Cet espace de participation est particulièrement important car il concerne l'ensemble des personnes handicapées – même celles qui n'ont pas accès au travail et à l'éducation – mais est pourtant peu étudié. Nous souhaitons expliciter les processus de discrimination à l'œuvre, et identifier les acteurs (humains et non humains) qui font obstacle ou facilitent la participation des personnes handicapées dans les pratiques de loisir. Nous souhaitons identifier les bénéfices et les coûts en termes de participation sociale de différentes modalités de pratiques. Quelles sont les stratégies des personnes ? Comment par exemple une expérience de discrimination dans le milieu ordinaire peut mener une personne à anticiper négativement des situations similaires et les éviter en se tournant vers le milieu spécialisé ? Quelles conséquences ont ces renoncements en termes de visibilité et de reconnaissance des discriminations ? Nous adopterons une approche qualitative et une perspective comparée entre la France et l'Angleterre, pays aux contextes historiques et nationaux différents en termes de traitement du handicap et de lutte contre les discriminations. Nous recenserons les réclamations au Défenseur des droits en France, et à l'*Equality and Human Rights Commission* en Angleterre, nous étudierons des organisations qui proposent des pratiques de loisir mixtes, et nous mènerons des entretiens auprès de personnes handicapées afin d'appréhender la diversité de leurs parcours de loisir.

Activités scientifiques

Thèse de doctorat

- Lantz E. (2014). Des marginalités encadrées : étude des rapports au handicap dans différentes configurations associatives du monde du cirque contemporain français. Thèse de doctorat dirigée par Anne Marcellini, Université Montpellier 1

Articles et Chapitres d'ouvrages

- Bedoin D., Lantz E., Marcellini A. (2015). « Troubles de l'expression » L'indispensable recours à l'expertise de l'enquêté. In Bedoin D. et Scelles R. (dir.). S'exprimer et se faire comprendre. Entretiens de recherche et handicap : Quand la communication est entravée. Toulouse : Erès, Collection « Connaissances de la diversité ».
- Ruffie S., Ferez S., Lantz E. (2014). From the Institutionalisation of 'All Disabilities' to Comprehensive Sports Integration: France Joining the Paralympic Movement (1954–2012). *The International Journal of the History of Sport*. Vol. 31, n° 17, pp. 2245-2265
- Marcellini A., Lantz E. (2014). « Compétition et classification paralympique. Une nouvelle conception de l'équité sportive ? » in Marcellini A. (dir.). Villoing G. (dir.). Corps, Sport, Handicaps (2) : Le mouvement handisport au XXI^e siècle - Lectures sociologiques. Paris, L'Harmattan, Téraèdre
- Issanchou D., Lantz E., Liotard P. (2013). « La dynamique internationale (1977-1989) : L'imposition progressive d'un modèle sportif unique pour les personnes handicapées ». in Ruffié S., Ferez S. (dir.). Corps, Sport et handicaps (1). L'institutionnalisation du mouvement handisport (1954-2008). Paris, Téraèdre

Principales Communications

- Lantz E., Marcellini A. (2015). Games for people with intellectual disability, toward an opening of the Paralympic movement? Communication in the conference: From the institutionalization of a minority sport movement to the technologization of impaired bodies, 12 November 2015, University of Lausanne
- Lantz E. (2015). Transformations du corps, continuités et bifurcations dans les trajectoires d'artiste de cirque. Journée d'études « Penser les parcours professionnels dans le monde du cirque », Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne, 9 juillet 2015
- Lantz E. (2015). Des marginalités encadrées. Etude des rapports au handicap du monde du cirque contemporain français. 4^{ème} conférence annuelle d'Alter (Société Européenne de Recherche sur le Handicap), Interroger les sociétés contemporaines à la lumière du handicap, Paris, 2-3 Juillet 2015
- Marcellini A., Lantz E. (2015). Jeux paralympiques, Global Games et World Games Special Olympics : éléments d'analyse d'une étrange répartition internationale des sportifs déficients intellectuels. 8^{ème} congrès international 3SLF (Société de sociologie du sport de langue française), Montpellier, 3 au 5 Juin 2015
- Lantz E. (2015). Monde du cirque et Institutions médico-sociale ou psychiatrique : connivences et ambivalences. 8^{ème} congrès international 3SLF (Société de sociologie du sport de langue française), « Le sport face aux institutions, interactions et transformations réciproques », Montpellier, 3 au 5 Juin 2015.

Organisation de colloques / journées d'étude :

- 27 Mars 2014 : Journée « Extraordinary bodies : du dépassement des normes vers une différence créative », à La Brèche, Pôle national des arts du cirque de Basse-Normandie/ Cherbourg-Octeville, dans le cadre du projet européen PASS Circus Chanel. Élaboration de la thématique, Coordination scientifique, et Modération de la journée
- 17 Mai 2013 : Journée « Recherches en sciences sociales : les méthodologies au prisme du handicap », du Groupe de travail Handicap et Sociétés (de l'EHESS et du Réseau santé société). Comité d'organisation : Marie Cuenot, Martial Meziani, Elise Lantz.

Enseignement :

Enseignement en Master « Réhabilitation par les Activités Physiques Adaptées », Master « Prévention et Education à la Santé par les Activités Physiques et Sportives », et Licences STAPS

- Sociologie de la santé, du secteur médico-social et du handicap
- Usages du corps et inscription économique et sociale des Activités Physiques et Sportives

[Retour au sommaire](#)

**Retour sur le colloque « Participation sociale et qualité de vie des personnes handicapées
– Ouvrons le dialogue »
8 et 9 octobre 2015, Rennes**



Le Colloque « Participation sociale et qualité de vie des personnes handicapées – Ouvrons le dialogue », qui s'est déroulé les 8 et 9 octobre 2015, à Rennes, à l'IFPEK (Institut de Formation en Pédiatrie, Ergothérapie, Kinésithérapie), a été organisé à l'occasion des 10 ans du Groupe International Francophone pour la Formation aux Classifications du Handicap (GIFFOCH), en partenariat avec le Laboratoire ESO-Rennes (Espaces et Sociétés UMR 6590 CNRS) de l'Université de Rennes 2 et la Maison des Sciences Sociales du Handicap.

Ce colloque a rassemblé 250 participants venus de Belgique, du Canada, de France, de Roumanie, du Royaume-Uni, de Suisse. Un des objectifs était de pouvoir réunir un public varié : professionnels du handicap, étudiants du Master 2 Situations de Handicap et Participation Sociale (EHESP, Université de Rennes 1, Université de Rennes 2) et de l'IFPEK, chercheurs en sciences sociales, représentants d'associations de personnes handicapées et personnes handicapées ont ainsi pu être réunis. L'accessibilité du colloque a été travaillée avec le soutien du Président du Collectif Handicap 35. Plusieurs organismes ont apporté leur soutien financier à cet événement : le Réseau International pour le Processus de Production du Handicap (RIPPH, Québec, Canada), la Haute Ecole de Travail Social – Fribourg (HETS-FR, Suisse), et en France : Harmonie Mutuelle, l'Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap (IFR H), l'EHESP, le Crédit Coopératif, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, la Ville de Rennes et les éditions De Boeck.

Ces deux journées se sont organisées autour de plusieurs séances plénières et de nombreux ateliers : les séances plénières ont été filmées et seront mises en ligne prochainement. Les résumés de toutes les interventions et les supports de présentation utilisés dans le cadre des différents ateliers seront également disponibles sur le site du GIFFOCH, giffoch.org. L'équipe du Bulletin Scientifique de l'EHESP-MSSH ne manquera pas de vous tenir informés de la mise en ligne de ces documents.

Les séances plénières visaient à ouvrir le dialogue entre chercheurs, personnes handicapées et professionnels du champ du handicap, autour des notions de participation sociale, de qualité de vie, de capacités (A. Sen), puis à ouvrir un dialogue autour de la dimension politique.

Les participants ont apprécié la qualité et la richesse des interventions, la variété des intervenants et du public, la qualité de l'organisation et de l'accueil. Les dialogues entamés autour des concepts, des réalités vécues par les personnes, des pratiques professionnelles, autour de recherches pluridisciplinaires, participatives, appliquées ont permis de faire un état des connaissances et des pratiques actuelles dans quelques pays francophones.

Ces dialogues ont aussi permis de pointer les paradoxes contemporains qui existent entre d'un côté des avancées conceptuelles, des avancées juridiques (Convention relative aux droits des personnes handicapées, ONU, 2006) et de l'autre les frilosités d'un certain nombre de décideurs politiques lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les principes qui président à l'amélioration de la participation sociale et de la qualité de vie des personnes handicapées, à l'application des droits humains fondamentaux. Parmi les éléments discutés, quelques-uns peuvent être soulignés dans le cadre de ce premier compte-rendu : le fait que de très nombreux facteurs environnementaux font encore obstacle à la participation sociale des personnes ainsi qu'à la liberté de choix.

L'importance de continuer à former une large variété d'acteurs de la société civile à l'approche systémique du handicap a également été soulignée, et ce notamment afin de faire le lien entre différentes

générations d'acteurs de la société. Parmi les changements intellectuels à opérer : concevoir la place des personnes handicapées dans la société non plus comme centrale, mais bien plus comme étant au même niveau que celle des autres, en considérant pleinement les personnes dites handicapées en tant que personnes, que citoyen-ne-s à part entière. Enfin, l'innovation a été présentée comme un des moyens à saisir pour améliorer ensemble les conditions de participation sociale des personnes.

Pour rappel, ci-après le récapitulatif du programme de ces deux journées :

Jeudi 8 octobre 2015	
Matin	Après-midi
<p>« Concepts et réalités vécues : dialogues entre chercheurs et personnes handicapées ». « Ouvrons le dialogue conceptuel ». Modératrice : <i>Catherine Barral – Sociologue, GIFFOCH – France</i></p> <p>Handicap et qualité de vie : tensions entre modèles social et individuel – <i>Alain Leplège – Professeur, Département d'Histoire et de Philosophie des Sciences, Paris Diderot – France</i></p> <p>Participation sociale et handicap dans les enquêtes de population – <i>Alain Jourdain – Sociologue Démographe, EHESP – France</i></p> <p>La participation sociale, une valeur ajoutée à la qualité de vie : convergence/divergence entre les deux concepts – <i>Jean-Luc Blaise – Anthropologue – France</i></p>	<p>« Pratiques et réalités vécues : dialogues entre les professionnels et les personnes handicapées ». « Qualité de vie : une expertise partagée ». Modérateur : <i>Eddy Bouffioulx – Directeur catégorie paramédicale, HELHa-GIFFOCH – Belgique</i></p> <p>La participation des usagers : un « enjeu institutionnel » ? – <i>Pierre Castelein – Coordinateur GIFFOCH – Belgique, Jean-Louis Korpès – Ancien Professeur de la HEF-TS de Fribourg et membre du Giffoch – Suisse</i></p> <p>Faut-il être handicapé pour être expert ? – <i>Sébastien KESSLER – Physicien, économiste de la santé et formateur d'adultes, Lausanne – Suisse</i></p>
<p>Atelier N° 1 : Innovations technologiques dans une démarche de conception inclusive. Modérateur : <i>Nicolas Biard – Directeur Pôle Formation Continue IFPEK, GIFFOCH – France</i></p> <p>Atelier N° 2 : Déficiences intellectuelles et exercice des droits. Modératrice : <i>Viviane Guerdan – Présidente ASA-Handicap mental, GIFFOCH – Suisse</i></p> <p>Atelier N° 3 : Emploi de qualité et qualité de vie pour les personnes handicapées. Modératrices : <i>Pascale Roussel – Economiste, EHESP-MSSH – France et Diana Chiriacescu, Social Services Advisor, S.S.E.O. Technical Assistance srl, Roumanie</i></p> <p>Atelier N° 4 : Recherche participative émancipatoire Modératrice : <i>Catherine Barral – Sociologue, GIFFOCH – France</i></p>	<p>Atelier N° 5 : Rencontrer la différence en milieu scolaire. Modératrice : <i>Helyett Wardavoir – Coordinatrice de la spécialisation en art thérapie HELB-IP, GIFFOCH -Belgique</i></p> <p>Atelier N° 6 : Personne handicapée partenaire de la formation. Modératrice : <i>Bénédicte Dubois, Ergothérapeute, Formatrice à l'IFPEK, Rennes – France</i></p> <p>Atelier N° 7 : Impact sur les souffrances psychosociales (travail communautaire). Modérateur : <i>Pierre Gallien – Responsable Management des Connaissances, Handicap International, GIFFOCH – France</i></p> <p>Atelier N° 8 : Qu'est-ce qu'un projet inclusif ? Quelle formation pour les professionnels du handicap pour favoriser la participation sociale et la qualité de vie ? Modérateur : <i>William Sherlaw, Enseignant-Chercheur, EHESP, GIFFOCH - France</i></p>
Conférence	
<p><i>Tom Shakespeare, Senior lecturer in Medical Sociology at the Medical School, University of East Anglia</i> Egalité, liberté, fraternité : transformer la vie des personnes handicapées</p> <p>et Rapport d'activité du GIFFOCH : Des classifications... à la participation sociale – <i>Pierre Castelein</i></p>	

Vendredi 9 octobre 2015

Matin	Après-midi
<p>« Des incapacités aux capacités. Repenser la participation sociale et la qualité de vie ». Modérateur : <i>Marcel Calvez – Professeur de Sociologie à l'Université Rennes 2 – France</i></p> <p>Politiques publiques du handicap au prisme des capacités. <i>Jean-Michel Bonvi, Professeur à l'Université de Genève – Suisse</i></p> <p>Handicaps, fonctionnements, capacités : la perspective ouverte par Amartya SEN – <i>Martine Bungener et Catherine Le Galès – CNRS</i></p>	<p>« Ouvrir le dialogue pour construire une politique ». Modératrice : <i>Marie Cuenot – Centre collaborateur OMS pour la CIF en français, EHESP-GIFFOCH – France</i></p> <p>Austérité, accès détérioré et situations de handicap aggravées : résurgence militante radicale contre le mépris ambiant - <i>Patrick Fougeyrollas – Chercheur CIRRIIS – Université Laval, Président du RIPPH – Québec</i></p> <p>Vous avez dit : « Droits de l'Homme ... ? » - <i>Philippe Miet – Délégué permanent CFHE (Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes)</i></p>
<p>Atelier N° 9 : L'approche par l'art vectrice du développement des capacités. Modératrice : <i>Sandrine Ferret – Maître de Conférences en Arts plastiques, Université Rennes 2 – France</i></p> <p>Atelier N° 10 : Capabilités et choix de vie. Modératrice : <i>Diana Chiriacescu – Directrice S.S.E.O. Technical Assistance srl-GIFFOCH – Roumanie</i></p> <p>Atelier N° 11 : Capabilités : quelles politiques publiques ? Modérateur : <i>Marcel Calvez – Université Rennes 2 – France</i></p>	<p>Épilogue – Retour sur les échanges : Dégageons les éléments clefs pour poursuivre le dialogue...</p> <p><i>Fabrice Gzil – Philosophe, Responsable du Pôle Etudes et Recherche, Fondation Médéric Alzheimer – France ; Karine Lefeuvre – Juriste, Professeur de l'EHESP, coresponsable du Master 2» Situation de handicap et participation sociale, GIFFOCH – France</i></p>

Contact :

Marie Cuenot, EHESP- MSSH, membre du GIFFOCH : marie.cuenot@ehesp.fr

[Retour au sommaire](#)

Echos du Centre Collaborateur de l'OMS Inserm-EHESP pour la Classification internationale du Fonctionnement, du Handicap et de la Santé en langue française

Marie Cuenot, EHESP-MSSH, Responsable du Centre Collaborateur de l'OMS pour la CIF

La Réunion annuelle des Centres collaborateurs de l'OMS pour la Famille des Classifications Internationales de santé (CC OMS FCI) s'est déroulée à Manchester (Royaume-Uni, organisée par *Health and Social Care Information Center*) du 17 au 23 octobre 2015.

Deux jours de conférence qui ont rassemblé environ 250 personnes d'une trentaine de pays, ont été consacrés à l'interopérabilité des systèmes d'information en santé : « *Interoperability : Meaningful Exchange of Health Information* ». L'ensemble des documents présentés en plénières et des posters sont disponibles ici : <http://www.who.int/classifications/network/meeting2015/en/>

Cette réunion est l'occasion :

- de faire le point sur les travaux réalisés en lien avec les classifications internationales de santé de l'OMS dans le cadre du Réseau international des CC OMS FCI durant l'année écoulée et de planifier les travaux pour l'année suivante.

Dans la mesure où l'adoption de la prochaine version de la Classification Internationale des Maladies (CIM), l'*ICD-11*, par l'Assemblée mondiale de la Santé est prévue en 2018, les questions liées à la révision de la CIM restent centrales. Un travail conséquent a cependant été entrepris dans la perspective de **l'utilisation conjointe de la CIM et de la CIF**, en incluant dans les critères de définition de catégories de l'*ICD-11* une rubrique intitulée « *functioning properties* » qui comporte des catégories issues du domaine Activités et Participation de la CIF (Posters C108, C306, C307).

Pour en savoir plus, nous vous renvoyons à l'article suivant :

Selb M., Kohler F., Robinson Nicol M.M., Riberto M., Stucki G., Kennedy C., Üstün B. (2015). ICD-11: a comprehensive picture of health, an update on the ICD-ICF joint use initiative. *Journal of Rehabilitation Medicine*. 2015 Jan;47(1):2-8. doi: 10.2340/16501977-1928.

- Pour la FDRG, groupe international mis en place par l'OMS, de faire le point sur les travaux réalisés sur la CIF :
 - o Un symposium « **First International Symposium : ICF Education** » a été organisé en juin dernier à Helsinki (Finlande).
Pour en savoir plus : <https://www.thl.fi/en/web/functioning/what-s-new/events#prel>
 - o Des **travaux sur la CIF réalisés dans différents pays** ont été présentés : certains sont disponibles sous forme de **posters** (de C501 à C538) sur <http://www.who.int/classifications/network/meeting2015/en/>
 - o Une classification internationale des interventions (*International Classification of Health Interventions, ICHI*) est en cours de développement depuis quelques années. Les concepteurs se sont inspirés de la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) française puis ont développé certains axes, notamment celui qui concerne les **interventions liées au fonctionnement et au handicap**.

Une version *ICHI Alpha 2015* est disponible sur :

<http://sydney.edu.au/health-sciences/ncch/ichi2015.shtml>

Pour en savoir plus : <http://sydney.edu.au/research/opportunities/opportunities/1132>

- o Cette année, cette réunion annuelle des CC OMS FCI a été organisée en partenariat avec le Réseau *Disability and Rehabilitation (DAR network)* qui rassemble des représentants d'associations internationales de personnes handicapées, d'organisations non-gouvernementales, d'associations professionnelles internationales, d'instituts de

recherche dédiés à la réadaptation à base communautaire dans différents pays. Il s'agissait de développer des collaborations entre les deux réseaux.

Un certain nombre de recommandations et travaux internationaux ont été présentés à cette occasion :

- Le Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021. <http://www.who.int/disabilities/actionplan/fr/>
- Un rapport rédigé conjointement par la Banque mondiale et l'OMS, au sujet de l'évaluation des incapacités dans les processus d'éligibilité : Bickenbach J., Posarac A., Cieza A., Kostanjsek N. (2015). *Assessing disability in working age population: a paradigm shift from impairment and functional limitation to the disability approach*, Report ASC14124, Document of the World Bank. <http://documents.banquemonddiale.org/curated/fr/2015/06/24660032/assessing-disability-working-age-population-paradigm-shift-impairment-functional-limitation-disability-approach>
- Des recommandations internationales concernant les aides techniques : *Global Cooperation on Assistive Technology (GATE) Initiative* qui vient renforcer l'article 32 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées concernant la coopération internationale, ici en particulier en matière d'aides techniques http://www.who.int/phi/implementation/assistive_technology/phi_gate/en/
- Le rapport mondial sur l'avancée en âge : *World Report and Ageing and Health* <http://www.who.int/ageing/events/world-report-2015-launch/en/>
- Enfin, un hommage (poster C711) a été rendu à David Gray, membre du Centre Collaborateur OMS-FCI nord-américain (NACC) et membre du Functioning and Disability Reference Group, décédé cette année : *Rehabilitation Scientist and Professor of Occupational Therapy and Neurology at the Washington University School of Medicine NIH, National Center on Medical and Rehabilitation Research, Missouri, USA.*

Nous vous invitons à consulter quelques-uns de ses travaux (en anglais) :

- Une checklist *Community Health Environment Checklist (CHEC)*
- Une enquête sur les facteurs environnementaux : *Facilitators and Barriers Survey/ Mobility* <https://enablemob.wustl.edu/DBTAC/WebSurveyStudy/CHEC.html> .

➤ Vous souhaitez en savoir plus sur la CIF ?

- Un nouveau site Internet a été mis en place afin de centraliser les références des sites sur lesquels des matériels de **formation** sur la CIF (textes, diaporamas, webinaires, etc...) sont disponibles dans différentes langues : icfeducation.org

➤ Vous utilisez déjà la CIF ?

- Dans la lignée des travaux sur les ontologies initiés dans le cadre du développement de l'*ICD-11*, une réflexion est engagée sur l'élaboration d'une ontologie pour la CIF. À cette occasion, un questionnaire a été mis en ligne (<http://goo.gl/forms/wc0MoCYx7U>) afin de recueillir des données sur **les manières dont la CIF est actuellement utilisée dans différents pays et dans divers contextes.**

Si vous utilisez un outil de recueil de données basé sur des catégories de la CIF, nous vous invitons à remplir ce questionnaire (en anglais) et à vous rapprocher du Centre collaborateur en écrivant à [marie.cuenot\[at\]ehesp.fr](mailto:marie.cuenot[at]ehesp.fr), afin d'améliorer les connaissances sur les applications de la CIF.

Si vous avez des **propositions d'améliorations de la CIF** à formuler, vous pouvez le faire via la plateforme Internet dédiée à la mise à jour de la CIF / *ICF Update Platform* : <https://extranet.who.int/icfrevision/nr/loginICF.aspx?ReturnUrl=%2ficfrevision%2fDefault.aspx>

[Retour au sommaire](#)

Attribution du Prix de l'Institut de formation des cadres supérieurs, IFCS

Noémie Rapegno, actuellement en postdoctorat à la MSSH, a reçu le prix de l'Institut de formation des cadres supérieurs (IFCS) de la Fédération des établissements hospitaliers & d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) pour sa thèse de géographie intitulée *Établissements d'hébergement pour adultes handicapés en France : enjeux territoriaux et impacts sur la participation sociale des usagers*. Noémie Rapegno y a analysé les causes et les conséquences des disparités territoriales de l'équipement en établissements d'hébergement – soit les maisons d'accueil spécialisées (MAS), les foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les foyers de vie – pour adultes handicapés, en France, durant les quarante dernières années. En analysant l'origine des disparités et leurs effets sur la vie quotidienne des résidents, elle s'est intéressée aux distributions spatiales des équipements mais aussi aux pratiques des lieux et aux territoires de vie des personnes. L'objectif était de saisir les impacts des disparités territoriales sur les droits fondamentaux des personnes handicapées que sont le droit à choisir son lieu de vie, le droit à la mobilité et le droit à un espace social.

La thèse a été dirigée par Jean-François Ravaud, socio-épidémiologiste, Directeur de recherche à l'INSERM et Jeanne-Marie Amat-Roze, géographe, Professeure émérite à l'Université Paris-Est Créteil. Celle-ci a été financée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans le cadre d'un contrat CIFRE et par la Chaire INSERM-EHESP « Participation sociale et situations de handicap ». Noémie Rapegno a soutenu sa thèse en novembre 2014 à la Maison des Sciences Sociales du Handicap.

La thèse est consultable sur ce lien : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01097620/>

Récentes publications

Rapegno N., Ravaud J.-F., (2015), « Disparités territoriales de l'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés et enjeux géopolitiques », *L'espace politique*
<https://espacepolitique.revues.org/3447>

Marais M.-C., Rapegno N. (2015), « La Loi HPST, l'aboutissement d'un processus de planification médico-sociale ? », in T. Alam, M. Gurruchaga (dir.), *Collectivités, territoires et santé : regards croisés sur les frontières de la santé*, Collection Gralle, L'Harmattan, pp 135-154

Communication

Noémie Rapegno est intervenue le mardi 24 novembre à Reims lors de la journée nationale de formation de l'IFCS, pour y présenter ses travaux.

Elle présentera aussi ses travaux le jeudi 26 novembre 2015 à Paris à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales dans le cadre de Journée-rencontre « Passerelles recherche-consultance en sciences humaines et sociales ».

Cette journée sera organisée sous la présidence d'André Grélon, directeur d'études, EHESS. Elle sera suivie par l'intervention des acteurs du marché du travail qui évoqueront la valeur ajoutée des jeunes chercheurs en Sciences Humaines et Sociales dans leur domaine d'activité, sous la présidence de Pierre-Michel Menger, professeur, Collège de France.

D'anciens étudiants et jeunes chercheurs en Sciences Humaines et Sociales, viendront témoigner de leur expérience dans l'entrepreneuriat, sous la présidence de Claire Mays, co-fondatrice, Symlog. Enfin, des jeunes chercheurs éclaireront les enjeux de la recherche en SHS en présentant leur parcours et leurs recherches, parmi lesquels, Noémie Rapegno, docteur en géographie du Centre de recherche de médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES3).

Pour consulter le programme

<http://www.eventbrite.com/e/passerelles-recherche-consultance-en-sciences-humaines-et-sociales-tickets-17070722992>

[Retour au sommaire](#)

Activités des chaires : Les Séminaires ouverts au public

Mobiliser le droit et les droits dans le champ de la santé et du handicap

2^{ème} mardi du mois de 14 h à 17 h à l'APF, Association des paralysés de France - Salle Fragonard
17 Boulevard Auguste Blanqui, 75013 Paris, Métro Place d'Italie
du 13 octobre 2015 au 14 juin 2016

- Emmanuelle Fillion, maître de conférences EHESP- MSSH (Hors EHES) Enseignant référent pour cette UE
- Jean-François Ravaud, directeur de recherche à l'INSERM (TH), (PHS)

Ce séminaire de recherche conjoint entre l'EHESS et l'EHESP s'inscrit dans le cadre de l'activité de la Maison des Sciences Sociales du Handicap.

Il propose d'explorer conjointement la mobilisation du droit dans le champ du handicap et de la santé et l'évolution des causes de mobilisation au prisme des droits fondamentaux des personnes.

Faire évoluer le droit fait partie du registre d'action traditionnel des collectifs de personnes malades et/ou handicapées, mais leur travail sur le droit évolue et se complexifie de façon importante depuis une quarantaine d'années. Le droit est toujours plus présent et mobilise des engagements divers de la part des associations et les transforme en retour.

Dans le même temps, c'est aussi la rhétorique des droits fondamentaux de ces personnes qui s'est affirmée. Cette évolution participe d'une reconfiguration en profondeur du champ du handicap et de la santé. Sur le plan politique, les collectifs longtemps engagés en faveur de la réparation, la compensation ou l'aide sociale sont de plus en plus actifs dans la lutte contre les discriminations, la promotion de la démocratie sanitaire et l'effectivité des droits.

Nous analyserons la façon dont la mobilisation du droit et la cause des droits ont transformé concrètement la vie des personnes, quelles transformations elles ont induit au sein des mobilisations existantes, quels nouveaux type de collectifs et de répertoires d'action elles ont suscité, etc.

Nous ouvrirons deux lignes de comparaison, d'une part à l'échelle internationale, et d'autre part avec d'autres types de mouvements sociaux (féministes, anti-racistes...).

Des acteurs « grands témoins » (militants, juristes, professionnels du sanitaire et du médico-social...) interviendront dans ce séminaire avec des chercheurs en sciences sociales pour produire des retours d'expérience et analyser les leçons politiques de ces mobilisations.

Prochaines séances

(S'il s'agit de l'enseignement principal d'un enseignant, le nom de celui-ci est indiqué en gras)

8 décembre 2015 :

- Hospitalisation sous contrainte et droits des majeurs protégés
Invitées : **Delphine Moreau**, sociologue (LIER), **Martine Dutoit** (Advocacy France)

Attention : exceptionnellement, cette séance se déroulera sur le site de l'EHESP à Broussais, Pavillon Leriche, 5^o étage 8 rue Maria Helena Viera Da Silva 75014 Paris (salle 6)

12 janvier 2016 :

- La plainte et la demande en réparation corporelle
Invités : Myriam Winance, sociologue (INSERM, Cermes3), Emeric Guillermou, avocat et membre de l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens

Direction de travaux d'étudiants : emmanuelle.fillion@ehesp.fr

Site web: <http://phs.ehess.fr/>

Site web: <http://mssh.ehesp.fr/enseignement/seminaires>

[Retour au sommaire](#)

Activités des chaires : Les Séminaires ouverts au public

Séminaire jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés

4^{ème} mardi du mois de 14h à 17h sur le site Broussais-EHESP
8 rue Maria Hélène Vieira Da Silva, 75014 Paris
5ème étage du bâtiment René Leriche, salle 5

Attention : le lieu peut être amené à changer. Le bulletin vous en tiendra informé

Prochaines séances

26 janvier, 23 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin

Cet atelier mensuel s'adresse principalement à des doctorants et post-doctorants engagés dans un travail de recherche sur le handicap. Il est organisé avec le réseau de jeunes chercheurs du Programme Handicaps et Sociétés de l'EHESS.

La question du handicap croise différentes approches des sciences humaines et sociales. Une attention particulière sera ainsi portée aux travaux des Disability Studies, aux catégories et concepts, aux politiques publiques, au traitement social du handicap, à la question de l'expérience.

Les séances offriront aux jeunes chercheurs un espace de présentation et de discussion de leurs travaux. Les questions pratiques rencontrées (publications, orientation professionnelle) ainsi que les problèmes méthodologiques (rapport au handicap, recherche participative) feront l'objet d'une réflexion collective. L'inscription à l'atelier est ouverte à tous, sans restriction d'appartenance institutionnelle.

Organisation scientifique

L'organisation de cet atelier doctoral est assurée par plusieurs jeunes chercheurs de différentes institutions :

Mathilde Apelle (CRESPPA-GTM) ; Jérôme Bas (CRESPPA-CSU) ; Aurélien Berthou (CERLIS) ; Noémie Rapegno (EHESP-MSSH, IFRH) ; Adrien Primerano (CERMES3, IRIS)

Adresse mail du groupe : gthandicaps@gmail.com

Site : http://psh.ehess.fr/?page_id=86

Séance du 26 janvier 2016

1ère partie

« Les apports de la sociologie du handicap dans le cadre d'une recherche en esthétique, spécialité théâtre et danse »

Charlotte Ricci, Doctorante en Esthétique, Sciences et Technologies des Arts à l'université Paris 8, EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques. Thèse en préparation : « Les corps jugés « hors normes » sur la scène contemporaine française », sous la direction de K. Légeret et N. Gauthard

Résumé :

Cette intervention fera l'objet d'un bilan établi à partir d'une réflexion engagée en 2012 au sein de l'atelier des jeunes chercheurs Handicap(s) et Sociétés (anciennement : Formation à la recherche sur le handicap) lors d'une première présentation de la thèse. Il sera alors question des apports de la sociologie du handicap dans le cadre d'une investigation en esthétique, spécialité théâtre et danse par le biais d'éléments méthodologiques (notions, méthodes d'enquêtes, etc.), du positionnement du chercheur (impliqué) et des expériences scientifiques (communications, colloques, séminaires, journées d'étude) et professionnelles (stage, Préfecture de Paris et d'IDF, Cohésion Sociale) vécues. Questionnant la matière esthétique par le biais de confrontations disciplinaires, le travail de recherche se retrouve autour d'une problématique visant à entrevoir les travaux artistiques et les possibles du corps des praticiens en situation(s) de handicap(s) au travers du contexte culturel et des usages sociaux dans l'idée d'une

anthropologie du sensible. Autrement dit, l'image et la symbolique du corps handicapé révélateur d'une dimension esthétique et sociale.

2ème partie

« Une approche de l'aide technico-numérique dans la scolarisation des jeunes en situation de handicap »

Cristina Popescu, post-doctorante, Programme Handicaps et Sociétés, École de Hautes Études en Sciences Sociales, EHESS, Paris

Résumé :

Cette intervention porte sur un travail de recherche sociologique mené autour de la présence de l'ordinateur et des logiciels en tant qu'objets technico-numériques dans la scolarité des jeunes élèves et étudiants en situation de handicap. En partant d'une approche ethnographique des usages, elle tâche à la fois de discuter et de mieux comprendre l'expérience de la scolarisation en milieu ordinaire des jeunes en situation de handicap. Une attention particulière sera ainsi portée aux catégories telles qu'elles sont mobilisées en action par les différents acteurs, qu'il s'agisse d'enseignants, de personnels de l'Éducation nationale, de professionnels du soin, de familles ou de jeunes. Ces divers acteurs participent à la configuration du monde scolaire et de l'éducation tant au niveau de leurs rencontres, que de leurs activités indépendantes. L'activité d'apprentissage y apparaît comme activité centrale. Nous essayerons d'identifier les divers ajustements et bricolages intervenant dans pratiques quotidiennes de l'élève ou de l'étudiant, ainsi que les règles qui les régissent. Dans ce contexte l'objet technico-numérique étudié oscille entre son statut d'intermédiaire dans la coordination des actions des acteurs et celui d'« emblème catégoriel » ou d'« attracteur catégoriel » (Relieu, 1994) du handicap. Nous concluons finalement sur la manière dont notre étude ouvre les portes vers un champ plus large, celui du « devenir élève » ou « devenir étudiant » (Coulon, 1997) et de l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap.

La présentation discutera des notions telles que l'expérimentation scolaire, les politiques de l'inclusion, l'accessibilité numérique, ou l'autonomie.

[Retour au sommaire](#)

La sélection du bulletin scientifique



Comment reconnaître autrui ?

Caroline Huyard

[Editions de la Maison des Sciences de l'Homme](#)

2015, 224p.

Collection Le (bien) commun

Dans l'analyse du monde du travail, des conflits ou des incivilités, la notion de reconnaissance est désormais largement employée. L'identification d'un besoin, insatisfait, de reconnaissance nourrit ainsi une réflexion sur l'expérience du déni de reconnaissance et sur les attentes symboliques des personnes. Cependant, cette réflexion a généralement été menée à partir d'une seule perspective, celle du partenaire qui demande à être reconnu, et oppose deux états fixes, « être non-reconnu » et « être reconnu ».

Cet ouvrage s'attache au contraire à la perspective symétrique, celle de la personne appelée à reconnaître autrui, en analysant le processus qui sous-tend le fait de reconnaître autrui. Pour cela, il se fonde sur le cas où la personne appelée à être reconnue a un handicap intellectuel – cas qui rend saillants les mécanismes et enjeux de la reconnaissance. Adoptant une approche interdisciplinaire qui croise philosophie et sciences sociales, il s'adresse aussi aux acteurs qui sont confrontés à une demande de reconnaissance et en quelque sorte soumis à l'injonction d'y donner suite : cadres, parents, enseignants, soignants. Reconnaître autrui, oui, mais dans quelles circonstances, comment, pourquoi, et jusqu'où ? C'est à ces questions que cet ouvrage tente d'apporter des réponses à ces interrogations.

Organisation de l'ouvrage : Trois parties et huit chapitres

Introduction

Chapitre 1 - De la reconnaissance à reconnaître

Première partie : Que reconnaît-on ?

Chapitre 2 - Que reconnaît-on chez un(e) inconnu(e) vulnérable ?

Chapitre 3 - Que reconnaît-on dans les actions d'autrui ?

Deuxième partie : Pourquoi est-il difficile de reconnaître ?

Chapitre 4 - Pouvoir dire « je »

Chapitre 5 - Entre élan et retenue

Chapitre 6 - Égalité, différence et participation

Troisième partie : Comment reconnaître autrui ?

Chapitre 7 - Sortir de la dyade

Chapitre 8 - Construire un monde commun

Conclusion

Références bibliographiques

Caroline Huyard est sociologue, chargée de recherche au CNRS. Ses travaux se situent au croisement de la sociologie de la santé et de la sociologie politique.

[Retour au sommaire](#)

Sociologie du handicap / Alain Blanc - Paris (FRA) : Armand Colin, Cursus, 2015/06, 223p.



Cet ouvrage propose une perspective d'ensemble pour construire une sociologie du handicap. Son approche associe trois dimensions : la production sociale du handicap par l'étude des deux temps nécessaires à sa définition - un corps défaillant et un environnement inhospitalier ; la reconnaissance et la prise en charge des handicapés par l'analyse des actions associatives, médico-administratives et publiques ; l'accueil des personnes handicapées au sein de la collectivité, l'altération des interactions et l'imaginaire de la séparation qui en découle. L'auteur puise dans le patrimoine disciplinaire de la sociologie pour dessiner les termes d'une relation contemporaine avec le handicap construite par de nombreux acteurs relevant de la société civile et de l'État. Cet ouvrage, actualisé pour cette 2e édition, est destiné aux personnes intéressées par le handicap ou professionnellement concernées par lui. (R.A.)

Politiques et dispositifs du handicap en France / Philippe Camberlein - Paris (FRA) : Dunod, Maxi Fiches, 2015, 155p.



Présentation de l'ensemble du dispositif de prise en charge du handicap : déficiences motrices, visuelles, auditives, mentales, cognitives et psychiques ainsi que polyhandicap, du plus général pour rejoindre les aspects plus particuliers de cette mission majeure de l'aide sociale. (R.A.)

Retrouvez l'intégralité des documents reçus dans le **Bulletin des nouvelles acquisitions** [ici](#)

L'aménagement de la bibliothèque étant actuellement en cours, nous vous invitons à consulter son catalogue en ligne : http://documentation.ehesp.fr/pmb/?opac_view=3

Site du service de documentation : <http://mssh.ehesp.fr/documentation>

Site de la MSSH : <http://mssh.ehesp.fr>

[Retour au sommaire](#)



« C'est pour son bien ». La décision pour autrui comme enjeu micro-politique

Béliard Aude, sociologue, Université Paris Descartes, CERMES3, Damamme Aurélie, sociologue, CRESPPA-GTM, Eideliman Jean-Sébastien, sociologue, Université Lille 3, Moreau Delphine, sociologue, EHES-LIER

In [Sciences sociales et santé](#), vol.33, n°3, Septembre 2015, pp. 5-14

Introduction au Dossier spécial « **La décision pour autrui comme enjeu micro-politique** »

À travers la notion de « micro-politique des troubles », Emerson et Messinger, dans la lignée de Goffman, mettaient en évidence les interactions autour de la qualification de « troubles », troubles de santé ou désordre des conduites. Ils montraient comment le recours à des « tiers officiels » pouvait s'inscrire dans le contexte de conflits de définitions de la situation et de luttes pour faire reconnaître la légitimité de certains points de vue dans l'entourage, notamment quant à la manière de répondre à ces troubles. Nous proposons de prolonger cette réflexion en donnant tout son poids à la dimension politique qu'elle introduit. Politique au sens où, pour reprendre les termes de Dodier, se négocie et se renégocie, autour de personnes disqualifiées (enfants handicapés, personnes hospitalisées en psychiatrie, majeurs protégés, personnes âgées dépendantes...), la manière dont les acteurs établissent ou critiquent des pouvoirs et pensent leur légitimité. Pointer ces questions comme le lieu d'enjeux micro-politiques, c'est refuser de les réduire à des questions domestiques, à de « petites affaires privées », et voir comment s'y déploient les termes mêmes du politique, dans l'étroite imbrication entre la définition de la situation problématique et de ses contours, la détermination des personnes légitimes pour décider et le choix des recours et solutions acceptables.

« De la réparation individuelle à l'élaboration d'une cause collective : L'engagement judiciaire des victimes du distilbène »

Fillion Emmanuelle, sociologue, EHESP-SHS-MSSH, Didier Torny, Sociologue

In [Revue française de science politique](#) vol. 65, n° 4, Août 2015, pp.583-607

Résumé:

À partir du cas d'un médicament ayant entraîné des dommages sur de vastes populations – le distilbène – cet article propose une analyse sociologique des mobilisations de victimes sur la scène judiciaire. Elle est menée sous deux aspects : d'une part, le travail produit par les victimes avec et sur le droit, d'autre part, les effets en retour du droit sur les victimes, leurs collectifs et leur(s) cause(s), aux différentes étapes de l'engagement judiciaire et de la procédure. Nous mettons en lumière une tension permanente entre une expérience judiciaire singulière, marquée par l'isolement et l'opacité, et l'élaboration d'un « contentieux distilbène » qui joue un rôle déterminant dans la collectivisation et la publicisation d'une cause de santé publique.

[Retour au sommaire](#)

Les exposés de la revue *Retraite et société* : Journées d'étude

« Droit et (in)capacités : dilemmes et pratiques »

30 novembre 2015, de 14h à 17h30
Collège des Bernardins
20 rue de Poissy, 75005 Paris

La revue scientifique *Retraite et société* lance ses exposés. Ces nouveaux rendez-vous, sous forme de journées d'étude, seront l'occasion de revenir sur un dossier traité dans la revue et d'en débattre. Des auteurs ayant participé au numéro et des experts scientifiques de disciplines différentes croiseront leur point de vue sur un sujet donné.

La réforme du droit des incapacités a-t-elle permis de clarifier la situation des personnes âgées et de mieux sauvegarder leurs intérêts ? Leur reconnaît-on encore une marge de liberté ? Quels sont les progrès réalisés et les questions restées en suspens... ? Les intervenants (juriste, sociologue, philosophe, médecin...) débattront de cette problématique en lien avec le numéro de *Retraite et société* piloté par Marie Mercat-Bruns : « Vieillesse, âge et capacité : réflexion sur une notion et bilan d'une réforme ».

Programme

- Introduction et perspectives comparées
Marie Mercat-Bruns, Professeure affiliée à l'école de droit de Sciences Po, Maître de conférences au Cnam (LISE)
- Cadre législatif et consentement de la personne
Anne Caron-Déglise, Présidente de chambre à la Cour d'appel de Versailles chargée de la protection juridique des majeurs (ex-conseillère chargée des droits des personnes auprès de la Secrétaire d'État à la Famille, aux Personnes âgées et à l'Autonomie)
- Une approche philosophique de la capacité : énonciation et mise en œuvre
Fabrice Gzil, Philosophe, responsable du pôle Études et recherche de la Fondation Médéric Alzheimer
- Capacités et pratiques cliniques
Véronique Lefebvre des Noettes, Médecin psychiatre du sujet âgé et expert au Centre hospitalier Émile-Roux, AP-HP
- Les usages sociaux du droit
Françoise Le Borgne-Uguen, Professeure de sociologie, Laboratoire d'études et de recherche en sociologie (Labers), Université de Bretagne Occidentale

Contact : retraiteetsociete@cnav.fr

Pour toute information

<http://www.statistiques-recherches.cnav.fr/les-exposes-de-retraite-et-societe.html>

[Retour au sommaire](#)

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Appel à projets pour la réalisation de post-enquêtes qualitatives associées à l'enquête Capacité, Aides et Ressources des seniors - CARE Ménage 2015

Date limite de réception des projets : 16 décembre 2015

En collaboration avec l'INSEE, la DREES a lancé cette enquête auprès de 15 000 ménages qui compte au moins une personne de plus de 60 ans.

Cette enquête a été mise en place pour :

- lever une partie de l'incertitude qui entoure les hypothèses de développement de la dépendance. Ceci suppose de suivre l'évolution du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie et, en particulier, de la comparer aux projections réalisées par la DREES en 2011. Selon ces projections, 1,5 million de personnes seraient dépendantes en 2025 (au sens où elles bénéficieraient de l'allocation personnalisée d'autonomie - APA), contre près de 1,2 million en 2012, soit une hausse de 30 % (source : Groupe de travail présidé par J.M. Charpin « Perspectives démographiques et financières de la dépendance », 2011)
- mieux cerner les enjeux financiers auxquels font face les ménages confrontés à la dépendance. Ces questions de financement de la perte d'autonomie et, plus spécifiquement, de reste à charge sont cruciales. À l'heure actuelle, les besoins liés à la perte d'autonomie sont assurés à la fois par l'entourage (proches aidants), par le biais de prestations (telles que l'APA ou l'action sociale des caisses de retraite) et par les ressources propres des personnes âgées.

Deux questionnaires ont été utilisés : un volet senior et un volet aidant. Toutefois, le questionnement fermé de l'enquête quantitative ne permet pas d'entrer dans le détail de thématiques plus difficiles à aborder ou à approfondir. C'est pourquoi un accord a été demandé aux enquêtés pour une éventuelle ré-interrogation par un chercheur, sous forme d'entretien qualitatif. Plus de 4000 individus ont accepté le principe d'être réinterrogés, dont environ 2700 seniors et 1650 aidants.

Les deux questionnaires sont téléchargeables sur le site internet de l'enquête :

<http://www.drees.sante.gouv.fr/les-enquetes-capacites-aides-et-ressources-des-seniors-care,11467.html>

Organisation du texte de l'appel à projets :

- Présentation de l'enquête Capacité, Aides et Ressources aux seniors (CARE-Ménages).
- Sélection et financement des projets de recherche
- Thématiques proposées
- Modalités de réalisation des travaux, cadre conventionnel
- Calendrier prévisionnel des post-enquêtes
- Annexes

Pour consulter l'appel à projets et le dossier de réponse :

<http://www.drees.sante.gouv.fr/appels-a-projets-de-recherche,743.html>

Contact : drees-care@sante.gouv.fr

[Retour au sommaire](#)

Appel à contributions

Revue Lien Social Et Politiques, 78, 2017

Titre provisoire : Santé et politiques urbaines

Ce numéro propose d'explorer la place qu'occupe la santé des populations dans les politiques des villes (métropoles, banlieues et villes de taille moyenne) aujourd'hui. Après avoir été à la pointe de l'innovation en matière de santé (hygiénisme municipal) au tournant du 20^e siècle, les villes reviennent aujourd'hui au premier rang des acteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration de la santé de la population. Cela tient à l'urbanisation massive des dernières décennies, mais surtout à la reconnaissance du fait que la santé est en grande partie créée en dehors des systèmes de soins, sous l'influence de facteurs tels que le revenu, l'emploi, l'insécurité alimentaire, le logement, l'exclusion sociale ou la sédentarité. Dans ce contexte, les municipalités peuvent utiliser leurs compétences en matière de qualité de l'air, de logement, de transport ou encore de développement économique et social local, pour agir sur les déterminants sociaux et ainsi améliorer la santé des populations et réduire les inégalités de santé. On s'interrogera dans ce numéro sur les liens entre les politiques des villes et la santé des populations; sur les interactions entre les divers acteurs impliqués dans le développement et la mise en œuvre de ces politiques dans des espaces urbains particuliers; et sur les enjeux de légitimité liés à l'introduction des questions de santé dans les politiques urbaines.

Les auteurs sont invités à proposer leur texte en fonction des trois thématiques suivantes :

- 1) **Politiques, espaces urbains et santé des populations** : des données sur l'état de santé des populations ou groupes de populations dans une ville et l'élaboration d'un lien possible avec des politiques municipales; l'influence de l'environnement bâti ou de l'environnement social sur la santé
- 2) **Gouvernance urbaine de la santé** : des études de politiques municipales favorables (ou non) à la santé de la population dans différents domaines d'action publique; l'interaction entre acteurs publics, privés et organismes non gouvernementaux qui interviennent dans ces politiques; les instruments de ces politiques favorables à la santé
- 3) **Santé et légitimité dans les politiques urbaines** : la santé comme argument de légitimation de politiques municipales ou de l'action d'acteurs d'autres secteurs; la légitimité des acteurs et institutions de santé publique à intervenir dans d'autres domaines d'action publique.

Les contributions attendues devront s'inscrire dans l'un de ces trois axes. Elles présenteront les résultats d'une recherche de type « étude de cas » ou étude comparative, ou des développements théoriques et/ou méthodologiques originaux. Les synthèses de la documentation sur des questions théoriques ou méthodologiques centrales pour l'un des trois axes proposés seront également acceptées.

Date limite : 31 janvier 2016.

Les auteurs dont la proposition de contribution aura été retenue par le comité de rédaction seront invités à soumettre un article complet pour le 1^{er} mai 2016.

Contact : Carole Clavier, Université du Québec à Montréal : clavier.carole@uqam.ca
Renaud Crespin, Sciences Po, Centre de sociologie des organisations : r.crespin@csso.cnrs.fr

Pour plus d'information : <http://www.lsp.inrs.ca/spip.php?article420>

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets Agirc et Arrco

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique vers l'emploi

L'Agirc et l'Arrco, participent à la valorisation et au développement d'initiatives visant à faciliter l'insertion professionnelle en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap psychique.

Parce que le handicap psychique reste mal connu et que les employeurs sont souvent démunis dans l'accompagnement des personnes handicapées psychiques, celles-ci peuvent rencontrer de réelles difficultés en matière d'accès et de maintien dans l'emploi et se trouver stigmatisées.

A travers cet appel à projet, l'Agirc et l'Arrco souhaitent mettre en lumière des actions prenant en compte les spécificités liées au handicap psychique pour un accompagnement réussi vers l'emploi. Elles s'appuient pour cela sur l'expertise du CCAH. Un ou deux porteurs de projets seront ainsi accompagnés en vue de structurer et de développer un ou des dispositifs expérimentaux, innovants ou reproductibles.

L'appel à projets Agirc et Arrco est ouvert à toute structure de droit privé à but non lucratif ou agréée entreprise solidaire proposant un accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap psychique vers l'accès ou le maintien en emploi en milieu ordinaire. Elle devra être porteuse d'un projet expérimental ou innovant ou d'un projet d'essai d'une expérience validée.

La notion de handicap psychique prise en compte dans cet appel à projet fait référence aux limitations d'activité ou restrictions de participation à la vie en société subies par la personne dans son environnement, en raison de ses troubles psychiques. Le public accompagné par les structures candidates ne bénéficiera pas nécessairement d'une reconnaissance administrative de son handicap.

Date limite : 31 janvier 2016

Les champs d'intervention :

Les projets ou expériences présentés devront porter sur des actions concrètes menées auprès des personnes en situation de handicap psychique, reconnues ou non, et auprès des employeurs dans les domaines suivants :

- L'accompagnement dans l'entreprise des personnes handicapées psychiques, des employeurs et collègues permettant de favoriser l'accès ou le maintien en emploi dans des conditions favorables à chacun (actions de sensibilisation, actions facilitant la réalisation d'un projet professionnel ou d'une intégration, aménagement organisationnel, etc.),
- L'accompagnement de la personne handicapée psychique en recherche d'emploi (appui dans l'élaboration du projet professionnel, coaching personnalisé, etc.),
- Le soutien aux travailleurs en milieu protégé souhaitant rejoindre le milieu ordinaire (valorisation des compétences, définition et validation du projet professionnel, mise en réseau, suivi personnalisé, etc.

Pour plus d'information :

<http://www.ccah.fr/wp-content/uploads/2015/10/Appel-a-projets-Agirc-Arrco-2015-2016.pdf>

CCAH : contact(at)ccah.fr / 01 42 27 78 51

[Retour au sommaire](#)

ALTER 5th Annual Conference - Stockholm**Call for papers**

The conference is organised in the context of the annual meeting of Alter - European Society for Disability Research. Its goal is to offer a European and international multidisciplinary view of disability research, across its whole spectrum, addressing sociohistorical and political dimensions as well as the subjective experiences of the actors concerned (disabled persons themselves and those close to them, professionals of the field and other social and political actors). Considering disability as a category of analysis is also likely to shed light on the modes of organisation of contemporary societies. The language of the conference is English (with live captioning during joint sessions and one parallel session).

Submission deadline: **15 January 2016**

Researchers are invited to **submit abstracts before 15 January 2016**. It is possible to submit abstracts for individual presentations or for sessions of 3-4 presentations focusing on the same theme. We particularly encourage submissions concerning comparative international sessions. The program will be organised according to the following themes:

- Inclusion, Participation, Citizenship, and Human Rights
- Innovative Methods in Disability Research
- Design, Technology and Materiality
- Employment: New Trends and Experiences
- Diagnoses, Categorizations and Social Meanings
- Schools: Between Inclusion and Exclusion
- Gender, Ethnicity and Intersectionality
- Disability and Culture: Representations, Media, and Meaning Making
- Disability movements, Advocacy, and Identity Politics
- First person perspectives on disability

Please upload your abstract and session proposal before 15 January 2016. Your abstract should include a detailed description of your presentation (issue addressed, type of data used, analysis, results and main bibliographical references, maximum 300 words).

Notification of the acceptance of the abstracts and session proposals will be sent to the contact author by 7 March 2016.

Information and call for abstracts: <http://alterconf2016.sciencesconf.org/>

Organising committee

Anders Gustavsson, Stockholm University ; Rafael Lindqvist, Uppsala University ; Liz Adams Lyngbäck, Stockholm University ; Marie Sépulchre, Uppsala University ; Louis Bertrand Inerm, Villejuif, France ; Richard Johansson, Uppsala University ; Eva Jeppsson Grassman, Linköping University

Scientific committee

Felicity Armstrong, Institute of Education, University College London ; Karin Barron, Gothenburg University, Sweden ; Louis Bertrand, Inserm, Villejuif, France ; Paula Campos-Pinto, ISCSP, University of Lisbon, Portugal ; Berth Danermark, Örebro University, Sweden ; Michel Desjardins, University of Saskatchewan, Canada ; Jean-Sébastien Eideliman, Université Lille3, France ; Eva Jeppsson Grassman, University of Linköping, Sweden ; Anders Gustavsson, Stockholm University, Sweden ; Rafael Linqvist, Uppsala University Sweden ; Eric Plaisance, Université Paris-Descartes, France ; Per Solvang, HIOA, Norway ; Berit Berg, NTNU, Norway ; Isabelle Ville, EHESS Paris, France ; Anne Waldschmidt, University of Cologne, Germany ; Myriam Winance, Inserm Villejuif, France

[Retour au sommaire](#)

In working order, Disability policy, economic rationales and employability

Conference, 4th February 2016

Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV)
Lausanne, Suisse

Swiss disability insurance (DI) has recently undergone fundamental transformations. In accordance with active social policies, the 5th and 6th revisions of DI have restricted the right to disability pensions and introduced various measures aiming at sustaining the employability and the labor market integration of persons with health issues. The impacts of these reforms go far beyond the objectives of increasing the effectiveness of vocational rehabilitation and of reducing the costs of pensions. This one day conference will address several questions pertaining to the consequences of the implementation of this new social policy at various levels and for different stakeholders.

How have the DI reforms been implemented through the decentralized structures of cantonal disability offices and vocational rehabilitation services? How do they address employers, who ultimately decide on the employment of people with health issues, and for what actual reasons do employers hire workers considered as less productive? What are the continuities and breaks with previous policies regarding the employers' responsibilities? How do the new rehabilitation measures impact DI recipients and people close to them? Do these new policies blur the boundaries drawn between people considered as able (to work) and those considered as dis-abled?

This conference aims at discussing these issues on the basis of recent sociological and historical studies conducted in Switzerland.

Registration deadline: 15th January 2016

Programme

Morning

- How to sell and how to use workers with «limited productivity». The employment of people with disabilities between welfare and economy
Anna Gonon, Hochschule für Soziale Arbeit FHNW, Olten
Prof. Eva Nadai, Hochschule für Soziale Arbeit FHNW, Olten
Fabienne Rotzetter, Hochschule für Soziale Arbeit FHNW, Olten

Discussant: Benoît Beuret (doctoral student), University of Fribourg and Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne

- Trusting the goodwill of employers. The concept of «voluntariness» in the labour market integration of people with disabilities (1945-1985)
Alan Canonica (doctoral student), University of Basel

Discussant: Dr. Urs Germann, University of Bern

Afternoon

- Redefining (dis)ability? A critical disability studies perspective on the recent reforms of Swiss Disability insurance
Monika Piecek, Haute école de travail social et de la santé – EESP, Lausanne
Prof. Isabelle Probst, Haute Ecole de Santé Vaud – HESAV, Lausanne
Prof. Jean-Pierre Tabin, Haute école de travail social et de la santé – EESP, Lausanne

Discussant: Prof. Cristina Ferreira, Haute Ecole de Santé Vaud - HESAV - Lausanne

Contact and registration:

isabelle.probst@hesav.ch

Pour plus information :

<http://www.hesav.ch/recherche-et-developpement/evenements-activites/journée-d'étude-in-working-order>

[Retour au sommaire](#)

Cycle de Conférences 2016 : Le droit en action sociale

Les droits des usagers, du rêve à la réalité

2 bis, rue Emile Pelletier, IFRASS Toulouse

26 janvier 2016

9h30 à 12h30

Trop de professionnels pensent que la loi du 2 janvier 2002 a créé les droits (les moins informés disent « le droit ») des usagers, alors qu'ils sont nés le 26 août 1789 lorsqu'a été proclamée la Déclaration Universelle des droits de l'Homme : l'usager est avant tout un citoyen, principal financeur de l'action sociale par son travail et son impôt. Cette loi discriminante prive en fait le citoyen-bénéficiaire de la plupart de ses droits, légalement limités par le règlement de fonctionnement, au motif qu'il n'est dans l'établissement qu'un usager qui doit accepter les directives de ceux qui rédigent son projet personnalisé : ce terme le met également dans une regrettable posture passive (un usager utilise), bien loin de la place d'acteur actif qui est théoriquement la sienne. La conférence redéfinira le concept galvaudé des droits et des devoirs. Elle détaillera le contenu de la loi de 2002 et mettra son contenu en perspective avec la loi, le droit, pour redéfinir la place exacte de l'usager au sein de la structure et les droits qui sont les siens (relations sexuelles, libre accès à son dossier, respect de la confidentialité des informations, libre choix des prestations, consentement aux soins, etc.).

Pierre-Brice Lebrun enseigne le droit dans le secteur social, sanitaire et médico-social, et à l'Institut des hautes études en criminologie. Il est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques, dont un récent Guide pratique du droit de la famille et de l'enfant en action sociale et médico-sociale (Dunod, coll. Guides de l'action sociale) et Le droit en action sociale (Dunod, coll. Maxi fiches).

Contact et frais d'inscription

secretariatfc@ifrass.fr

05.34.63.89.00

Pour plus d'information :

<http://94.23.206.218/data/MoxieManager/Formation%20continue/Formation%20continue%202016/Programme%20&%20Inscription%2026%20janv%202016.pdf>

[Retour au sommaire](#)

1st Annual World Disability & Rehabilitation: “A Spectrum of Opportunities: Overcoming Disability & Its Challenges”.

Conference

26th to 28th January 2016, Colombo, Sri Lanka

“Disabilities” is a broad term that includes impairments (a problem in body functions or structure), activity limitations (difficulty encountered by an individual executing a task or action) to participation restriction (a problem experienced by an individual in involvement in life situations). It is a complex phenomenon as it is not just a health problem. Countering difficulties faced by people with disabilities requires interventions to remove environmental and social barriers (Who.int, 2015).

According to World Health Organization,

- Over 1 billion people experience disability globally – 1 in 7 people in the world
- Half of the people with disability cannot afford the expenditure on healthcare
- 200 million people need glasses or other low vision devices and do not have access to them
- 70 million people need wheelchair, only 5-10% have access to one
- 360 million people globally have moderate to profound hearing loss – production is only 10% of global need and 3% of developing countries need.

WDRC 2016 will provide the ideal platform to present your research to or share your experiences with individuals who are interested and specialized in the area of “disability and rehabilitation”. Academics, medical and community professionals, policy makers, psychologists, counselors, researchers, service providers, people with disabilities and family members could look forward to a unique and an engaging atmosphere to network and learn from delegates from around the world.

Conference Main Tracks

- Developmental Disabilities
- Chronic Conditions in Childhood
- Education and Learning Disabilities
- Violence and Mental Health
- Aging and Disability
- Community health and Disability Service
- Disability and Employment
- Ethics, Human Rights and Policy
- Disability, Diversity and Rehabilitation
- Disability and disasters/emergency situations
- Health and disability
- Technology and disability
- Psychological, Social and Cultural Aspects of Disability

Chief Guest: Hon. S.B. Dissanayake, Minister of Social Empowerment & Welfare, Sri Lanka.

Conference Chair: Prof. K.A.L.A. Kuruppuarachchi, Senior Professor of Psychiatry and the Chair/ Psychiatry, Faculty of Medicine, University of Kelaniya, Ragama, Sri Lanka

Keynotes Speakers: Prof. Eric Emerson, Professor of Disability Population Health, Centre for Disability Research and Policy, University of Sydney, Australia / Dr. Fadwa Al Mughairbi Assistant Dean for Research & Graduate Studies, College of Humanities & Social Sciences, United Arab Emirates University, UAE / Prof. Kankanige Karunathilake, Professor of Sociology, Department of Sociology,, University of Kelaniya, Sri Lanka

<http://disabilityconference.co/2016/>

[Retour au sommaire](#)

Aménagement raisonnable et Situations de handicap. Quels usages d'un nouveau cadre juridique ?

Journée d'études, Caisse des Dépôts, Paris
11 février 2016

L'objectif de cette journée est de s'interroger à la fois sur le cadre juridique de l'aménagement raisonnable et sur les usages sociaux de ce nouvel outil dans le champ de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Un arsenal juridique récent

La notion d'aménagement n'est pas nouvelle dans l'emploi des personnes handicapées. En revanche, la notion « d'aménagement raisonnable » est un outil juridique nouveau destiné à soutenir l'emploi des personnes handicapées. En Europe, nous retrouvons cette notion appliquée à l'emploi dans l'article 5 de la Directive européenne sur l'égalité de traitement dans le domaine de l'emploi (2000). La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) entend par « aménagement raisonnable », « les modifications et ajustements nécessaires et appropriés n'imposant pas de charge disproportionnée ou indue apportés, en fonction des besoins dans une situation donnée, pour assurer aux personnes handicapées la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales ». L'aménagement raisonnable est ici étendu à tous les domaines de la vie sociale. En France, cette notion a été déclinée, sous les termes de « mesures appropriées » et de « charge disproportionnée » par la loi de 2005 et s'applique à l'emploi privé (article L.5213-6 du code du travail) et public (article 6 sexies de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983).

La notion d'aménagement raisonnable s'inscrit dans une logique et un registre relativement récent du droit : la lutte contre les discriminations. En France, elle vient compléter une autre logique et un autre registre du droit, celui des actions positives prises en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées, au titre desquelles figure l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

La nouveauté de « l'aménagement raisonnable » est ainsi de deux ordres :

- d'une part, il vise à favoriser l'emploi des personnes handicapées sans leur réserver un traitement préférentiel en tant que catégorie particulière de population et sans favoriser un individu sur la base de son handicap, en adoptant une perspective égalitariste qui suppose d'apprécier au cas par cas, en fonction des besoins spécifiques du travailleur handicapé et du poste considéré ;
- et d'autre part, il dote l'arsenal juridique de nouveaux outils contraignants pour les employeurs à toutes les étapes du parcours professionnel : embauche, déroulement de carrière, accès à la formation, le maintien dans l'emploi, etc.

Une notion technique mais aux contours flous

La notion d'aménagement raisonnable reste une notion technique complexe appréciée au cas par cas en fonction des besoins spécifiques du travailleur handicapé au poste considéré. La loi précise que cet aménagement ne doit pas constituer une charge disproportionnée pour l'employeur. Cependant, elle ne définit pas ce qu'il faut entendre par « charge disproportionnée » et la jurisprudence interne n'apporte, à ce jour, guère d'éclaircissements à ce sujet. Le Code du travail indique uniquement que les aides publiques dont pourraient bénéficier l'employeur doivent être prise en compte dans l'appréciation du caractère « disproportionné » des charges consécutives à la mise en œuvre de l'aménagement raisonnable. Le Défenseur des droits, dans l'optique de rechercher un équilibre entre les possibilités économiques de l'entreprise et la nécessité de permettre à un nombre croissant de personnes handicapées d'accéder à l'emploi, met en avant différents critères d'appréciation : la nature et le coût de l'aménagement à mettre en place ; l'impact sur l'organisation de l'entreprise ; les moyens humains et financiers de l'employeur ; l'impact de l'embauche de la personne handicapée sur la contribution AGEFIPH/FIPHFP ; les risques sur la santé et la sécurité, y compris des autres salariés.

Les usages et les recours à la notion d'aménagement raisonnable

- Les usages et les recours à la notion d'aménagement raisonnable sont encore peu documentés en France. Les travaux conduits à l'étranger, notamment au Canada et aux Etats-Unis, et les quelques travaux français mettent en avant la nécessité d'un travail de négociation non seulement entre l'employeur et le travailleur handicapé, mais plus largement avec l'encadrement et les collègues.

- L'obligation d'aménagement n'est ainsi pas de produire une situation idéale mais une situation efficace et pratique. Les travaux soulignent également les difficultés liées aux représentations du handicap dans le milieu du travail, à la fois de la part de l'employeur (par exemple, vis-à-vis du surcoût potentiel de l'aménagement), de la part des travailleurs handicapés (anticipations négatives et craintes de déclarer leur handicap) et enfin de leurs collègues valides (les compensations du handicap pouvant être vécues comme des avantages). La mise en œuvre de l'aménagement raisonnable suppose donc de ne pas s'en tenir au droit positif, mais de bien connaître et – le cas échéant – de faire évoluer les organisations du travail.

La journée sera organisée autour de deux grands axes :

- Des conférences de chercheurs spécialistes du droit et de la sociologie qui précisent et analysent la définition de la notion d'aménagement raisonnable (apparition dans les textes, définition juridique par le législateur et les juges...), le contexte politique et intellectuel de son apparition (internationalisation du droit, législation anti-discrimination, modèle social et interactif du handicap, projet de société inclusive...), ses contenus, ses bénéfices et ses limites ;
- Des tables rondes rassemblant un chercheur et des acteurs de terrain (professionnels, employeurs, associatifs, représentants d'institutions publiques...) pour débattre des réalités et des enjeux de l'aménagement raisonnable dans les organisations de travail.

Comité scientifique/d'organisation

Marie-Aline Bloch, EHESP-SHS-MSSH, IFRH, Emmanuelle Fillion, EHESP-SHS-MSSH, Chaire « *Participation sociale et situations de handicap* », Marie-Renée Guével, EHESP-SHS, Programme de recherche « *Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique* », Philippe Nicolle, FIPHFP, Jean-François Ravaut, INSERM, Chaire « *Participation sociale et situations de handicap*, » IFRH et Pascale Roussel, EHESP-SHS-MSSH.

Programme et modalités d'inscription seront communiqués prochainement.

Voir également sur le site de la MSSH : <http://mssh.ehesp.fr/>

[Retour au sommaire](#)

Pour accéder aux numéros du Bulletin déjà parus cliquer [ici](#)